

Victime d'agression le weekend dernier, l'avocat et non moins vice-président du Mouvement pour la renaissance du Cameroun (Mrc) n'a eu la vie sauve que grâce aux cris de détresse qu'il a lancés et l'arrivée des voisins.

C'est dans une publication faite par ses propres soins dans les réseaux sociaux que l'on apprend que Me Emmanuel Simh revenait d'une réunion familiale lorsqu'il a été « agressé par trois individus cagoulés et vêtus de noir ». Alors qu'il descendait de son véhicule « un des trois individus m'a jeté au sol, tentant de m'étrangler. » Face à la brutalité et ne pouvant résister à ses bourreaux l'avocat a « commencé à crier au secours » tout en se « débattant avec l'énergie du désespoir ». C'est alors que « [son] deuxième fils qui était encore au salon voyant la scène par la fenêtre a hurlé si fort que le voisin est sorti, après qu'il a allumé son ampoule extérieure. »

Ne pouvant continuer la sale besogne « les assaillants, visiblement surpris, ont pris la fuite ». Selon la victime « ces gens dont le dessein funeste n'est plus à démontrer, et qui étaient sans doute en mission commandée, ne m'ont rien demandé ni rien arraché ». Sauvé au vif des griffes des personnes non encore identifiées, Me Simh s'est « immédiatement rendu à la police judiciaire pour déclarer cette agression et ensuite aux urgences de l'hôpital central pour les soins ». Ce n'est donc pas la première fois que le défenseur des causes parfois perdues d'avance fait l'objet de ce type d'agression. Il lui « souvient qu'il y'a deux ou trois ans, des individus avaient essayé de m'enlever vers 19 heures au quartier Anguissa à Yaoundé. »

Intimidation...

Joint au téléphone en fin d'après-midi, Me Simh qui s'est rendu au tribunal militaire en babouche du fait de la violence subie au niveau de ses jambes dit ne pas bien se porter physiquement mais garde un moral d'acier. Pour lui il faut « sortir de cette étape là et démontrer qu'on est passé à autre chose ». À ce propos « j'ai défendu et gagné un procès et permis de mettre deux clients en délibéré » d'où « je reste imperturbable ». Cependant l'homme de loi croit savoir que son agression aurait un lien avec un dossier en procès qui devrait s'ouvrir dans les tous prochains jours concernant l'agression du Journaliste Caristan Isseri en service au quotidien Le Jour.

« J'ai monté la plainte lundi et je l'ai déposée jeudi pour que ceux qui ont traité le journaliste Isseri au domicile de l'ancien ministre des transports Edgar Alain Mebe Ngo'o viennent répondre de leurs actes devant la justice » nous révèle-t-il. Et de poursuivre « c'est quand même une coïncidence troublante car c'est le seul dossier brûlant que j'ai sur ma table ». Ce

qui selon Me Simh n'a rien de « politique ». Avant d'ajouter que « mes agresseurs voulaient certainement me faire peur ou que sais-je encore car ils n'ont rien pris sur moi, ni mes effets personnels encore moins ma montre ».

Et de conclure : « je vais vaquer à mes occupations ce mardi. J'ai du mal à me chausser mais je serai à la réunion du directoire de mon parti le Mrc. Et c'est l'occasion de remercier tous ceux qui me soutiennent dans cette épreuve ». Ainsi, dit-il, « entre autres coups de fils que j'ai reçus des bâtonniers Ngnié Kamga, Bernard Muna, de mon président le Pr Maurice Kamto, Haman Mana du Quotidien le Jour, tous les amis de la presse et des personnalités à qui je dis merci ».

Le Messenger a aussi appris qu'une plainte sera aussi déposée pour tenter de rattraper les loubards qui sont toujours dans la nature. Mais pour combien de temps encore ? Nul peut le dire aujourd'hui tant.

Source: Messenger
